



Comme à chaque début d'année, nous n'échappons pas au bilan de l'an passé et aux perspectives pour celui qui vient. Cet exercice sera fait à deux niveaux de détail, d'abord une évocation sommaire dans cet édit, ensuite un point plus détaillé dans le corps de cette Lettre.

Comme nous nous sommes vus lors de l'AG d'octobre, je n'énumérerai que les événements qui ont suivi cette AG.



- Le message de faire progresser le capital est bien passé puisque il y a eu sur ce dernier trimestre 2017 une progression d'un quart du nombre des associés (de 85 à 106) avec une évolution plus modeste mais significative (14%) du capital. Participer au capital de Buxia Énergies est intéressant et efficace. L'éclairage financier dans cette lettre le prouve.
- Une action présentée lors de l'AG d'Octobre, notre demande pour qu'Enercoop reprenne l'Obligation d'Achat a été officiellement acceptée par le cédant EdF au début de décembre et nous avons concrétisé en fin d'année par la signature de l'avenant correspondant et la prise de parts d'Enercoop, voir notre site pour plus de détails.
- Ensuite, un projet qui nous tient à cœur car nous le préparions depuis plus de 20 mois est entré en phase concrète avec la pose le 8 décembre de la première pierre du bâtiment en habitat partagé, le Préau des colibris.
- Nous avons eu aussi l'annonce que le Parc Naturel Régional de Chartreuse allait entrer au capital de Buxia Énergies à hauteur de 1 000€. La remise de chèque officielle aura lieu le 7 février prochain.
- Et pour finir, une tâche qui vient de se terminer à cheval entre 2017 et début 2018, transition idéale, la demande de subvention à la région pour le programme TEC PV, suite de CITÉ PV², et sur lequel nous allons revenir un peu plus loin.



2018 devrait être donc une belle année, d'ores et déjà pleine de promesses. Notre ambition est de connecter au réseau au **moins 4 nouvelles installations**. Il ne tiendra qu'à nous tous de transformer tous ces essais marqués en 2017. Avant de clore cet édit, un gros merci à tous ceux qui au collège ou pas, nous apportent leur soutien. Vous verrez, dans le point « mitaines », comment et combien ces bénévoles paient de leur personne !



Bonne lecture !

Avec le Collège de gestion de Buxia Énergies, je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2018, avec en premier lieu la santé pour vous permettre de la vivre et de l'apprécier pleinement.

Gilles FANGET, Président,

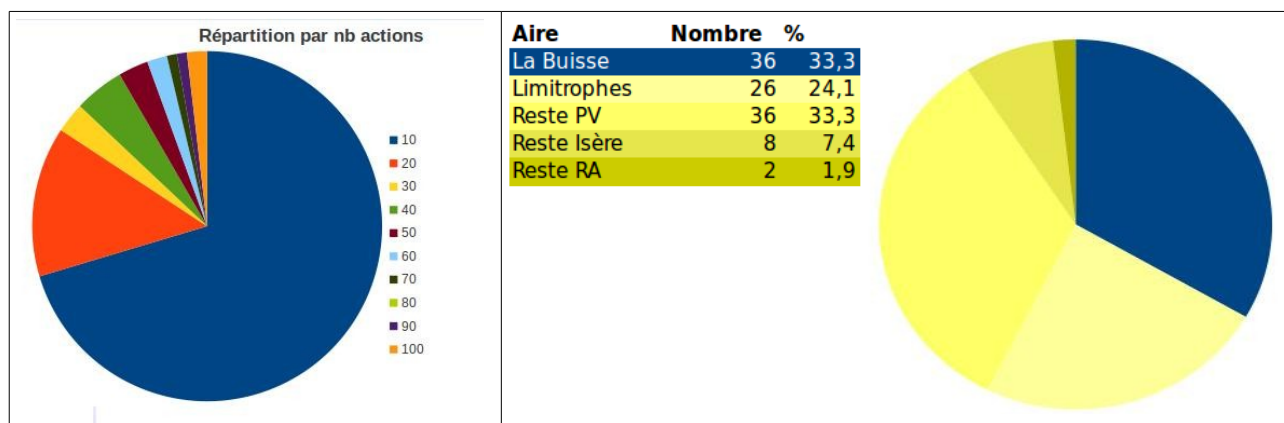
Nos statistiques « associés » 2017 :



Ce fut une bonne année. Nous avons franchi le cap symbolique de 100 associés en deux ans d'existence. C'est un chiffre très encourageant.

Avec 57 nouveaux associés (+ 116 % en un an !) et une augmentation de capital de 36 200 € (pas loin du doublement), elle est donc meilleure que 2016 qui avait amené respectivement 29 nouveaux associés et 27 300 € d'augmentation de capital. Le record en intensité reste cependant à 2015 où en un mois de souscriptions nous avons eu 20 associés et 14 400 € de capital ! Mais les circonstances étaient particulières.

Par rapport à l'article de la Lettre N°4, l'évolution de la part des actionnaires ayant au plus 10 actions est sensible. Et nous vous proposons la répartition géographique sous forme de camembert.



Notre projet de budget pour 2018 repose sur une **poursuite du rythme d'augmentation du capital**. Et cela commence bien avec les deux premiers souscripteurs amenés par le réseau des Colibris et la confirmation à venir de deux à quatre promesses sérieuses de souscriptions sur Coublevie où la levée de fond est bien en phase avec le projet.

Nous restons confiants pour les souscriptions liés aux autres projets, et l'expérience montre que le plus efficace pour attirer de nouveaux associés, ce sont les réunions « **Buxia'Domicile** » où un associé invite des membres de son réseau avec un profil adapté, sensibles à nos valeurs.

Le « **prosélytisme direct** » est aussi performant quand on peut expliquer en face à face, toute notre action. Vous verrez plus loin que pour la suite nous devons encore et encore être convaincants, pour financer tous ces projets « dans nos tiroirs ».

Pour concrétiser cette ambition de progression, nous pensons donc faire un sondage auprès des associés pour savoir ce qui les a décidé à entrer au capital et, à nos sympathisants, ce qui les retient de franchir le pas. Ceci, afin de pouvoir en tirer les enseignements et relever le défi d'un doublement des associés et du capital en 2018...

Données financières :



Pourquoi un investissement dans Buxia Énergies est-il efficace pour les installations photovoltaïques ?

Un investissement –même modeste- dans **Buxia Énergies** permet de contribuer localement à la production d'énergie propre, ceci sans aller jusqu'à un investissement personnel coûteux.

En termes d'impact environnemental l'opération est rendue très performante par une **optimisation tarifaire**, un **effet de levier** et une **absence de frais** :

Optimisation tarifaire :

L'investissement partagé autorise une taille de centrale plus importante, typiquement 36kWc au lieu de 3 kWc dans le cas d'un investissement personnel. Dans ce cas, le tarif plus faible de rachat (environ -35%) est plus que compensé par la forte réduction du coût d'investissement par kW (environ -50%). Ceci entraîne un gain substantiel de retour sur investissement.

Effet de levier :

Chaque action est complétée par une subvention de la Région et par un emprunt. Typiquement, une action de 50€ autorise un investissement de 220€. Cela se traduit par un effet multiplicatif de x 4,4 sur la puissance installée.

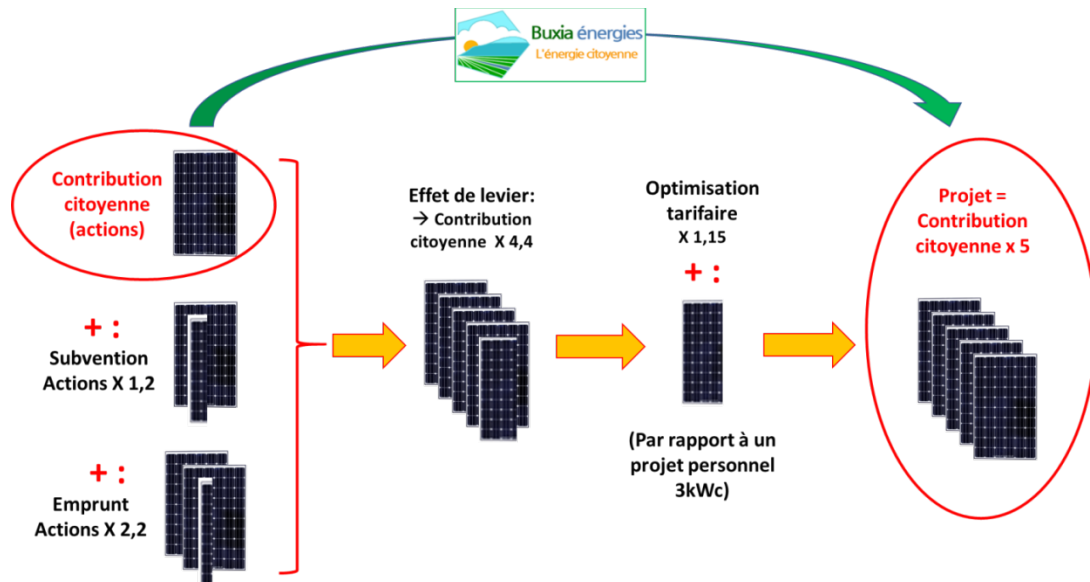
Pas de frais :

Du fait que la société est pilotée par des bénévoles, 1 euro versé correspond à 1 euro investi.

(En fait 0,98 exactement, cet écart de 2% vient de l'effet financier lié au délai entre investissement et début de production).

En résumé :

En tenant compte des trois effets, **optimisation tarifaire**, **effet de levier** et **absence de frais**, l'efficacité environnementale d'une participation dans Buxia Energies est multipliée par 5 par rapport à un investissement personnel :



Exemple : Un sociétaire qui détient 20 actions (1000€) autorise l'installation de 3,12 kWc (5000€) et devient « producteur virtuel » de 3850 kWh annuels, permettant de couvrir les besoins en énergie domestique d'une famille de 4 personnes pendant toute la durée de vie de l'installation c'est-à-dire au moins 30 ans. Mais cet impact est encore démultiplié si on considère l'effet « boule de neige » lié au fait que la plus grosse partie des recettes sera réinvestie dans les projets suivants !

Les bénévoles :



Quel lien y-a-t-il entre mitaines et photovoltaïque ?



Quand on s'engage dans la transition énergétique, quand on s'engage dans le collège de Buxia Énergies, on est loin de s'imaginer risquant d'attraper l'onglée et les oreilles gelées. Parés de chaussettes bonnet et mitaines (il faut toujours avoir les doigts libres, c'est très important), nous voilà alpaguant les parents devant les écoles du Pays Voironnais.

Tracts en mains (d'où les mitaines), à la sortie de l'école pour Coublevie, à l'entrée de l'école pour St Jean de Moirans, rien ne nous arrête, pas même les gelées matinales, pour informer par tous les temps !

... Lire la suite sur notre site...

Le programme TEC PV :



Transition Énergétique Citoyenne en Pays Voironnais

Buxia Energies ambitionne d'ajouter entre 7 à 10 unités de production d'électricité photovoltaïque supplémentaires sur le territoire du Pays Voironnais. Ce qui ferait à l'horizon 2019 – 2020, entre 13 et 16 Installations raccordées au réseau. Les nouvelles installations seront localisées dans au moins cinq communes n'ayant pas eu d'installation avec CITE PV² (le précédent programme subventionné par la région) , en recherchant l'adhésion de la municipalité et des citoyens.

L'enjeu de TEC PV pour Buxia Énergies est de passer à des investissements plus importants que les installations de puissance 9 kWc. Cela va de pair avec une recherche de surfaces disponibles plus importantes, en conséquence, les demandes de personnes morales (locaux industriels , logements sociaux...) sont étudiées, mais toujours à l'éclairage d'exemplarité et de visibilité.

Dans ce cas, nous inviterons la direction de l'entreprise et ses salariés à participer et s'impliquer non seulement financièrement, mais également dans la gestion du projet.

Autre source de développement, nous envisageons également de coupler à une installation en photovoltaïque, une unité de **solaire thermique** pour l'Eau Chaude Solaire voire le Chauffage. Cette transition et diversification de notre modèle d'affaires a donc bien besoin du soutien de la région pour être réussie avec une prise de risque acceptable pour Buxia Energies..

Dans ce programme il y a trois installations qui peuvent démarrer dès le début 2018, qui ont d'ores et déjà été validées par les actionnaires lors de la dernière AG. Il s'agit de l'École Vendémiaire de St Jean de Moirans, de l'École d'Orgeoise de Coublevie et du Préau des Colibris à Voiron.

À ces trois s'ajoutent 4 projets bien identifiés, qui vous seront présentés à la validation à l'AG de mars, École de Fures à **Tullins**, Salle polyvalente des Cèdres, à **Charavines**, Bâtiment Conditionnement légumes des Jardins de la Solidarité à **Moirans** (à construire en T03 2018), École Germinal à **Charnècles**.

Enfin, nous pensons être en mesure d'identifier dès 2018 au moins trois projets parmi les premiers contacts que nous avons avec des municipalités, des citoyens ou des personnes morales.

TEC PV résumé en quelques **chiffres clefs** :

- **7+3** installations dont une en 9kW PV +6 kW Thermique et les autres en 36 kW ;
- Budget : **565 k€** ;
- Aide demandée : 145 k€ ;
- Autre aide : 15 k€
- Levée de fonds associée : **148 k€**
- Emprunts : 258 k€ ;
- Durée : 2018 et 2019 ;



Vie de votre SAS Buxia Energies :

La prochaine **Assemblée Générale Ordinaire** se prononçant sur les résultats 2017, sur le budget 2018 et les projets futurs, est programmée à mi-mars, en semaine 11. Nous allons rapidement vous soumettre un sondage pour en fixer la date. Elle aura lieu très probablement dans une autre commune que la Buisse, la réflexion est en cours.



Pour rejoindre Buxia Energies ou pour plus d'informations :

- Page Web : www.buxia-energies.fr, vous y trouverez les documents clefs à télécharger ainsi qu'un formulaire d'adhésion.
- Par courriel : contact@buxia-energies.fr ;
- Par courrier : Buxia Énergies – 125, Rue de la grande montée – 38500 LA BUISSE ;

Le placement d'argent dans Buxia Énergies S.A.S. est-il sûr ?

L'objectif est bien sûr de faire de Buxia Énergies S.A.S. une structure stable et pérenne, destinée à contribuer longtemps à l'ambition d'une énergie réellement plus respectueuse de l'environnement. Votre argent sera bloqué pendant 5 ans, mais dès 4 centrales, un bénéfice sera dégagé avec un rendement estimé à 1 ou 2%. D'autant que les revenus sont garantis par contrat par EDF ou Enercoop, pour une durée de 20 ans. Néanmoins, souscrire au capital de Buxia Énergies S.A.S. inclut un risque financier, comme toute prise d'actions dans le capital d'une société par actions simplifiée.

Plus nous serons nombreux, plus le risque sera faible car les frais liés aux emprunts seront réduits, voire nuls.